

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires, soins extra-odontologiques, parodontologie, orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques, ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident doit être jointe à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes, une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ou le questionnaire des résultats de l'analyse ou du compte rendu de l'examen, identifiant de façon certaine le patient, doit être joint à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur de l'analyse ou du radiologue, demandé par le médecin conseil, doit être joint.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable exigée par le médecin prescripteur est exigée au moment des soins de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le certificat des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèse ou de traitement parodontal, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- Pour les soins de prothèse dentaire, la facture de traitement doit être jointe.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et AIC

- La feuille de soins doit être renseignée par le médecin prescripteur pour les soins effectués tous les 3 mois.

Adresses Mails utiles :

- Reclamation : contact@mutuelle.ma
- Prescription : prescription@mutuelle.ma
- Achèvements et changements de statut : achats@mutuelle.ma

MUTUELLE DE PREVOYANCE & D'ACTIONS SOCIALES DE ROYAL AIR MAROC

MUPRAS



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-577741

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12274

Société : 48886

☒ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom & Prénom : GUERRAS Amina Keltoum

Date de naissance : 25/12/78

Adresse : 478, rue des Erables, CGR, ville
rue Boudhous

Tél : 0662774273

Total des frais engagés : 828

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Imane MAKROUCH
Dermatologue - Vénérologue
Dermatologie Esthétique Cosmologie Laser
224, Rue 14 Mandarona-Ain Chok - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

Date de consultation : 08/10/2020

Nom et prénom de l'adulte : GUERRAS Amina Keltoum

Lien de parenté : 4 ans

Nature de la maladie : Cap et chignon plonkide +

En cas d'accident, préciser les causes et circonstances de l'accident : Escalation

Dans le cadre d'un traitement médical, le médecin prescripteur doit joindre à la feuille de soins le certificat de l'attente.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir procédé à la mise à jour de la fiche relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/2020		300	500 DHS	 Docteur Imane MARKOUCH Dermatologue - Vénérologue Dermatologie Esthétique - Cosmétique Laser 224, Rue 14 Mandorina Ain Chok - Casablanca Tél: 05 22 87 58 43
	+	500	100 DHS	

[illegible][illegible]

LOT: 200385
PER: 04/23
PPV: 28,000H

Dr. Imane MARKOUCHE
Dermatologue - Vénérologue
de l'Université Pierre et Marie Curie-Paris VI
Médecin interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة إيمان مركوش

اختصاصية في أمراض الجلد و التناسل
خريجة كلية بيرو و ماري كوري باريس 6
طبيبة بمستشفيات باريس سابقا

Casablanca le :

08/10/2020

Madame GUESSOUS OUM KELTOUM

CLINICEUTICA SEBIOSKIN GEL

1appx02/j pour laver le visage

JANSSEN CRÈME DETOX

1appx02/j x02mois

SUNCEUTIC ÉCRAN TEINTÉ

1app/2h 20 min avant exposition solaire

NEORETIN TRANSITION CREAM

1app le soir x02mois

COCCIDIN POMMADE

1appx02/j x10j /mois x03mois lésions plante seins

CYTEAL SAVON

1appx02/j pour laver les pieds bien sécher, pour l

Docteur Imane MARKOUCHE
Dermatologue - Vénérologue
Dermatologie Esthétique - Cosmétique Laser
224, Rue 14 Mandarouna Ain Chock - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

Docteur Imane MARKOUCH

Dermatologue - Vénérologue

Diplômée de l'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة إيمان مركوش

اختصاصية في أمراض الجلد و التناسل

خريجة كلية بيير و ماري كوري باريس 6

طبيبة بمستشفيات باريس سابقا

Casablanca le : 08/10/2020

NOTE D'HONORAIRES

of GUERRAUS Am Ketham

Montant perçu pour extraction
de corps étranger pontaise
gauche : cinq cents Dirhams
(500,00 DH)

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue - Vénérologue
Dermatologie Esthétique - Cosmologie Laser
224, Rue 14 Mandarouna Ain Chok - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43